

Accord sur le nucléaire iranien : au bénéfice de qui ?

37 /// 21 octobre 2015

A l'attention du lecteur • Ce bulletin de veille a pour objet d'éclairer un événement marquant de l'actualité récente, d'en qualifier l'importance et d'en apprécier les conséquences éventuelles, à partir des analyses et des arguments d'experts internationaux. Les sources mentionnées ne sont en aucun cas exhaustives.
Directeur de publication : Véronique Schultz.

Le 14 juillet dernier, un accord entre l'Iran et les pays du groupe « 5+1 »¹ a été signé à Vienne sur le programme nucléaire iranien. Après douze ans de négociations, ce « Plan d'action conjoint » (en anglais JCPOA)² qui concède à Téhéran l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins civiles, aborde le problème en cinq points : les sites nucléaires ; le combustible et le stockage ; le calendrier ; la levée des sanctions ; les contrôles et les arbitrages³. « Accord historique » s'il en est, celui-ci devrait avoir « un impact significatif sur les relations internationales »⁴, notamment pour l'Iran et les Etats-Unis.

1. FAITS

Les prémices : l'accord d'étape du 2 avril 2015 à Lausanne⁵. Fixant le canevas du futur texte signé en juillet, ce « pré-accord »⁶ a ouvert la voie à une résolution définitive de la question nucléaire iranienne et, ainsi, a permis d'éviter la rupture entre les parties que beaucoup redoutaient. Au terme de la rencontre, Barack Obama a d'ailleurs souligné le caractère « historique » de l'événement, même si

d'importants désaccords persistaient encore sur le sujet⁷. Les diplomates ont cependant réussi à s'entendre sur les principaux points d'achoppement du dossier, parmi lesquels l'enrichissement de l'uranium, étape essentielle de la fabrication d'une arme nucléaire⁸. Par rapport aux exigences américaines et européennes, l'Iran a consenti des efforts non négligeables : réduire le nombre de ses centrifugeuses servant à enrichir l'uranium de 19 000 à 5 060 unités ; ne pas enrichir d'uranium à plus de 3,67 % pendant 15 ans et sur le site de Natanz uniquement⁹ (le réacteur à eau lourde d'Arak ne devant dès lors plus produire de plutonium de qualité militaire) ; réduire son stock d'uranium faiblement enrichi de 10 tonnes à 300 kg. Enfin, pour faire preuve de transparence, l'Iran devra accepter le Protocole additionnel du Traité de non-prolifération (TNP), qui prévoit inspections et contrôles par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)¹⁰. En échange, le régime de sanctions infligé jusqu'ici à l'Iran sera progressivement levé par les Etats-Unis, l'Union européenne et les Nations unies.

L'accord historique de Vienne : le « JCPOA ». Pour nombre de commentateurs, l'accord signé à Vienne le 14 juillet 2015 avec l'Iran est, lui aussi, « historique »¹¹. Il l'est d'abord par son contenu, aucun traité international n'ayant défini et encadré aussi strictement les droits d'un pays à développer et à utiliser l'énergie nucléaire ainsi que les contrôles auxquels il sera soumis. Historique ensuite en raison de sa durée. En effet, la plupart des mesures portent sur un délai de dix ans, tandis que certaines procédures de contrôle sont applicables jusqu'en 2040¹². Ce Plan d'action comporte trois points essentiels : le programme nucléaire iranien est limité pendant une décennie (le nombre de

¹ La dénomination « 5+1 » ou « P5+1 » désigne les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) et l'Allemagne.

² JCPOA : Joint Comprehensive Plan of Action. Le texte complet de l'accord et l'ensemble de ses annexes sont disponibles sur le site du Service européen pour l'action extérieure : <http://urlz.fr/2pQN>. Le Plan a été entériné par la résolution du Conseil de sécurité n° 2231 du 20 juillet 2015, disponible sur : <http://urlz.fr/2xcj>

³ MARBOT, Olivier. Un accord ? Oui mais quel accord ? *La Revue*, n° 55-56, septembre-octobre 2015, p. 55.

⁴ BONIFACE, Pascal. Iran : oui, cet accord sur le nucléaire est historique. C'est le triomphe de la diplomatie. *IRIS*, 14 juillet 2015. Consulté le 11/09/2015. Disponible sur : <http://urlz.fr/2pRB>

⁵ Ce document est appelé Parameters for a Joint Comprehensive Plan of Action (JCPOA) par le Département d'Etat américain, mais n'est alors pas reconnu par Téhéran.

⁶ Nucléaire iranien : un « accord d'étape » mais vers quoi ? *Connaissance des énergies*, 3 avril 2015. Consulté le 11/09/2015. Disponible sur : <http://urlz.fr/2pRx>

⁷ Le sort des centrifugeuses démantelées restait par exemple en suspens, les versions françaises et américaines du JCPOA différant sur ce point.

⁸ AIRAULT, Clément. Nucléaire iranien. Vers un accord possible. *L'Essentiel des relations internationales*, n° 58, juin/juillet 2015, p. 26.

⁹ L'Iran avait déjà largement dépassé le seuil des 5 %. Un enrichissement à 20 % est nécessaire pour obtenir une matière de qualité militaire.

¹⁰ MAKINSKY, Michel. Vers l'accord ? *Conflits*, n° 6, juillet/août/septembre 2015, p. 57.

¹¹ Cf. notamment COVILLE, Thierry. Nucléaire iranien : le qualificatif « historique » s'applique bien à cet accord, *Connaissance des énergies*, 16 juillet 2015. Consulté le 11/09/2015. Disponible sur : <http://urlz.fr/2pRI>

¹² MARBOT, Olivier, *op. cit.*, p. 54.

centrifugeuses sera bien réduit à 5 060, le stock d'uranium enrichi limité à 300 kg et le réacteur d'Arak mis sous contrôle international); en contrepartie, il n'y aura pas suspension mais levée progressive des sanctions internationales; enfin, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pourra accéder - rapidement - à l'ensemble des installations iraniennes afin de détecter toute tentative de détournement de l'atome à des fins militaires¹³. Ainsi, selon le professeur Samy Cohen, « *le breakout, temps nécessaire à l'Iran pour produire suffisamment d'uranium enrichi afin d'atteindre cet objectif, est désormais de douze mois au lieu de deux aujourd'hui et cela pendant dix ans* »¹⁴. D'autre part, il précise qu'en cas de non-respect par l'Iran de ses engagements, « *un mécanisme appelé Snap Back prévoit un retour automatique des sanctions. Valable pendant dix ans, il pourrait être prorogé de cinq années en vertu d'un engagement pris par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Les sanctions relatives à la fourniture de missiles balistiques demeurent en vigueur pendant huit ans et celles visant les armes lourdes pendant cinq ans* »¹⁵.

2. CONTEXTE

Un contexte historique marqué par la méfiance et la défiance. Les relations entre l'Iran et les Etats-Unis ont souvent eu « une toile de fond compliquée »¹⁶, car faite de tensions et de rapprochements, d'embûches et de revirements. Pourtant, elles avaient débuté sous de bons auspices, particulièrement en ce qui concerne le programme nucléaire iranien. Dès 1957, un accord de coopération voit le jour avec les Etats-Unis et, deux ans plus tard, le centre de recherche nucléaire de Téhéran est créé. En contrepartie, l'Iran signe le TNP en 1968. En 1974, l'Iran entre dans le capital de la société française Eurodif, censée lui fournir de l'uranium enrichi¹⁷. Alors que Téhéran fait figure de solide allié des Etats-Unis contre le communisme, la révolution islamique de 1978 marque le début d'une escalade entre les deux pays. Les Etats-Unis commencent à geler les avoirs iraniens¹⁸ puis rompent leurs relations diplomatiques avec l'Iran¹⁹ à compter de la prise d'otage de leur ambassade à Téhéran, en novembre 1979. Dès lors, mais sans pour autant s'aligner sur le camp soviétique, la République islamique va s'opposer ouvertement aux Etats-Unis qui, de leur côté, ne condamnent pas l'invasion du pays par Saddam Hussein en septembre 1980. A la fin du conflit Irak-Iran (1988), Téhéran se retrouve affaibli et sans allié. Soucieux

d'améliorer les relations avec Washington, le président Hachemi Rafsandjani signe toutefois en 1994 un premier contrat sur le pétrole iranien avec Conoco, géant américain des hydrocarbures. En 1995, contre toute attente, l'administration américaine met non seulement un terme au contrat Conoco, mais aussi à tous les échanges commerciaux avec l'Iran, accusé de soutenir le terrorisme (loi d'Amato-Kennedy)²⁰. En 2002, le président George W. Bush décide d'inscrire l'Iran sur la liste des pays relevant de « l'axe du mal », aux côtés de l'Irak et de la Corée du Nord, alors que Téhéran venait de proposer son aide aux Américains pour lutter contre les talibans en Afghanistan. La même année, le ton se durcit après les révélations du groupe opposant des Moudjahidines du peuple au sujet des recherches nucléaires entamées dans le secret sur le site de Natanz. En 2003, forte de ses premiers succès en Irak et souhaitant un « régime change » en Iran, l'administration Bush rejette un projet de négociation globale émis par le président réformateur Khatami²¹. Alors que le président américain brandissait la menace d'une intervention militaire, une action diplomatique conjointe (France, Allemagne et Grande-Bretagne) permet finalement d'atténuer les tensions, lesquelles reprennent cependant en 2005, sous la présidence de Mahmoud Ahmadinejad. Dès lors, tout en renforçant graduellement les sanctions²², le groupe « 5+1 » mène une politique de main tendue envers l'Iran. Mais il faudra attendre juin 2013 et l'élection du réformateur Hassan Rohani pour relancer le processus et obtenir des résultats. Le 24 novembre 2013 à Genève, l'intention de lever progressivement les sanctions à l'égard de l'Iran, en échange d'un gel temporaire de son programme nucléaire²³, est en effet officiellement exprimée.

Les contextes nationaux américain et iranien actuels. Pour comprendre l'accord du 14 juillet, il convient de revenir sur les contextes nationaux du moment, tant aux Etats-Unis qu'en Iran. Selon toute vraisemblance, la **position américaine** a changé de manière radicale après une conversation téléphonique entre Obama et Rohani, fin septembre 2013. La soudaineté de ce revirement diplomatique ne laisse pas d'étonner les analystes. Selon l'historien Pascal Gauchon, la leçon de réalisme géopolitique donnée par Obama ne proviendrait pas d'une volonté de retenue de la puissance américaine, mais plutôt d'un aveu d'échec, plus précisément d'une prise de conscience sur la limite de ses forces²⁴. Même appréciation chez Olivier Hanne, pour qui la politique paradoxale des Etats-Unis à l'égard de l'Iran ces dernières années s'explique par leur méconnaissance du pays²⁵. Néanmoins, l'opinion publique américaine s'est très clairement rangée derrière son président²⁶. Un sondage *Washington Post/ABC News* a révélé que 59 % des Américains étaient favorables à

¹³ BONIFACE, Pascal, *op. cit.*

¹⁴ COHEN, Samy. Nucléaire iranien : « accord historique » ou « erreur historique » ? *SciencesPo*, 21 juillet 2015. Consulté le 11/09/2015. Disponible sur : <http://urlz.fr/2pNZ>

¹⁵ *Ibid.* Il est à noter que le mécanisme de *Snap Back* (retour immédiat aux sanctions si l'un des membres du Conseil de sécurité estime que l'accord de Vienne n'est pas respecté par l'Iran) apporte une innovation juridique sans précédent, puisqu'il permettra de contourner les blocages liés au droit de veto à l'ONU.

¹⁶ PARSI, Trita. Le temps de la haine entre les Etats-Unis et l'Iran est-il révolu ? *Le Monde diplomatique*, n° 732, mars 2015, p. 18-19.

¹⁷ MACKENZIE, John. Nucléaire iranien. L'état des lieux, *Conflits*, n° 6, juillet/août/septembre 2015, p. 56. Le non-respect de l'accord Eurodif a justifié, du point de vue iranien, les prises d'otage de journalistes français au Liban et les attentats à Paris entre 1983 et 1986.

¹⁸ HANNE, Olivier. Le grand retour de l'Iran. *Conflits*, n° 6, juillet/août/septembre 2015, p. 48.

¹⁹ BONIFACE, Pascal, *op. cit.*

²⁰ PARSI, Trita, *op. cit.*

²¹ *Ibid.* Ce projet prévoyait la transparence sur son programme nucléaire, la coopération en Irak, le désarmement de Hezbollah et la reconnaissance d'Israël, en échange de la fin des sanctions et de la reconnaissance de l'influence iranienne dans la région.

²² AIRAULT, Clément, *op. cit.*, p. 26.

²³ *Ibid.*

²⁴ GAUCHON, Pascal. Leçon de réalisme. *Conflits*, n° 6, juillet/août/septembre 2015, p. 5.

²⁵ HANNE, Olivier, *op. cit.*, p. 50.

²⁶ Obama monte au créneau pour l'accord. *La Revue*, n° 55-56, septembre-octobre 2015, p. 40.

un tel accord. A ce titre, le discours alarmiste du Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu en mars devant le Congrès n'a pas eu les effets escomptés sur l'opinion publique²⁷. Il est vrai qu'en dépit d'une violente campagne lancée par le gouvernement israélien²⁸ aidé de certains lobbies²⁹ et la charge anti-Obama menée, entre autres, par l'ancien ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis (2009-2013) Michael Borstein Oren³⁰, des sondages ont montré qu'une majorité de juifs américains étaient eux aussi favorables à une ratification de l'accord³¹. Si l'on ajoute à cela que les Etats-Unis abritent la plus importante diaspora iranienne³², et qu'un texte de soutien à l'accord et à Barack Obama a été signé par 29 scientifiques prestigieux (dont 6 lauréats du Prix Nobel³³), on comprend mieux que le président américain, de surcroît conseillé par son secrétaire à l'Energie, Ernest Moniz –un ingénieur nucléaire qui a ardemment défendu le compromis avec l'Iran³⁴–, ait fait preuve d'un tel activisme sur le sujet. Le directeur de la CIA, John Brennan, s'y est lui-même déclaré favorable.

Du côté iranien, trente-six ans de sanctions et de boycott ont mis exsangue l'économie iranienne, très dépendante de ses exportations de pétrole. Le chômage, officiellement de 10 %, atteindrait en réalité des proportions beaucoup plus importantes, en particulier chez les jeunes diplômés, et de nombreuses entreprises ont disparu au cours des dernières années. Depuis l'alourdissement en 2008 des sanctions financières américaines interdisant aux banques de tisser des liens avec l'Iran, la mise en place en 2012 par les Européens d'un embargo sur le pétrole et l'exclusion dans le même temps de l'Iran du système électronique Swift pour les transactions bancaires, l'inflation culmine à 45 % et le PIB a chuté de 6 %³⁵. Selon l'économiste Thierry Coville, peu de pays ont eu à subir des sanctions aussi sévères que celles qui ont touché l'Iran ces quinze dernières années³⁶. L'accord-

cadre du 2 avril avait donc été accueilli très favorablement par la population (jusqu'à déclencher des scènes de liesse dans les grandes villes), ainsi que par de nombreux opposants politiques d'Hassan Rohani, y compris parmi les Pasdarans (Gardiens de la révolution)³⁷.

3. ENJEUX

Des enjeux capitaux pour l'Iran. Les premiers se situent évidemment sur le plan **économique**. En effet, une accélération de la croissance est attendue en 2016 avec la levée des sanctions financières : autorisant à nouveau les transferts de fonds avec l'étranger, cette dernière permettra à l'Iran de récupérer près de 100 milliards de dollars en devises bloquées à l'étranger. Les entreprises pourront dès lors importer des biens intermédiaires et d'équipement susceptibles, à terme, de relancer la production industrielle. L'Iran pourra en outre exporter 100 % de sa production pétrolière, qui était auparavant bloquée à la moitié de sa capacité. Ceci aura un impact favorable sur les recettes de l'Etat et permettra à ce dernier d'engager de nouveaux investissements d'infrastructures. Enfin, la perspective qu'un certain nombre d'entreprises américaines et européennes réinvestissent les marchés iraniens est déjà en marche, laissant espérer de nouvelles possibilités aux firmes françaises³⁸, quand bien même le Quai d'Orsay a-t-il eu ces derniers mois une attitude très ferme (et pour cela très critiquée) avec Téhéran. Des négociations sur les liaisons aériennes sont d'ailleurs en cours entre les gouvernements français et iranien³⁹. L'ensemble de ces facteurs réunis permettront à la croissance de reprendre et sans doute de réduire le chômage. Les enjeux sont ensuite d'ordre **politique** pour l'Iran. Certains chercheurs estiment que ce compromis offrira au régime en place l'opportunité de « relégitimer » son pouvoir auprès de la population. Il est vrai qu'il permettra à Rohani de se positionner, en Iran, comme le grand vainqueur des négociations. Celui qui a réussi à négocier avec le reste du monde l'a aussi fait avec les Gardiens de la révolution, proches du Guide suprême Ali Khamenei, grand pourfendeur des Etats-Unis⁴⁰. En ce sens, le camp des « modérés », qui a toujours soutenu les négociations, sort donc politiquement renforcé. Afin de conserver ce capital politique récemment accru, Rohani devra toutefois mettre en œuvre des réformes économiques particulièrement attendues dans le pays : recapitalisation du secteur bancaire, soutien de l'industrie nationale et développement du secteur privé, clé de la diversification de l'économie pour sortir du « tout pétrole »⁴¹. Sur le plan **diplomatique**, et malgré la dualité du pouvoir iranien (un président « modéré » et un Guide suprême conservateur), Téhéran devra rassurer les pays de la

²⁷ SNEGAROFF, Thomas. Sur le dossier iranien, Obama garde la main. *Conflicts*, n° 6, juillet/août/septembre 2015, p. 50.

²⁸ Voir notamment : INBAR, Efraim. Six Strikes against the Nuclear Deal with Iran. *BESA Center*, Perspectives Paper, n° 30, 15 juillet 2015. Consulté le 15/09/2015. Disponible sur : <http://urlz.fr/2pRT>

²⁹ Des organisations comme l'AIPAC (American Israel Public Affairs Committee) sont clairement visées par le journaliste israélien Ury Avnery dans : Désaccord sur le nucléaire. *La Revue*, n° 55-56, septembre-octobre 2015, p. 60.

³⁰ SOUDAN, François. Israël-Etats-Unis : de bien mauvais alliés. *La Revue*, n° 55-56, septembre-octobre 2015, p. 43-46. Désormais député à la Knesset, cet intellectuel de premier plan qui fut aussi parachutiste, est l'auteur d'un livre-réquisitoire (*Ally : My Journey Across the American-Israeli Divide*) contre Obama : ce livre est apparu comme l'ultime tentative visant à enrayer les négociations sur le nucléaire iranien.

³¹ MARBOT, Olivier, *op. cit.*, p. 56. On notera aussi que des autorités religieuses juives sont allées dans ce sens.

³² ASLAN, Reza. Les Iraniens d'Amérique : pour ou contre l'accord ? *La Revue*, n° 55-56, septembre-octobre 2015, p. 140-141.

³³ Ces scientifiques qualifient le plan de « *techniquement solide, rigoureux et innovant* ». Dans : 29 U.S. Scientists Praise Iran Nuclear Deal in Letter to Obama. *The New York Times*, 8 août 2015. Consulté le 7/10/2015. Disponible sur : <http://urlz.fr/2vg3>.

³⁴ PICARD, Maurin. Nucléaire iranien : Obama tient sa majorité. *Le Figaro*, 4 septembre 2015.

³⁵ COVILLE, Thierry. En Iran, la concurrence va être plus intense. *IRIS*, 16 juillet 2015. Consulté le 15/09/2015. Disponible sur : <http://urlz.fr/2q2h>

³⁶ COVILLE, Thierry. Accord sur le nucléaire iranien : une opportunité historique. *IRIS*, 15 juillet 2015. Consulté le 15/09/2015. Disponible sur : <http://urlz.fr/2pRn>

³⁷ AIRAULT, Clément, *op. cit.*, p. 30.

³⁸ COVILLE, Thierry. Retour en force de l'Iran sur la scène internationale ? *IRIS*, 23 septembre 2015. Consulté le 29/09/2015. Disponible sur : <http://urlz.fr/2t6y>

³⁹ RENAUD, Jérôme. La France et l'Iran en négociation pour développer leurs liaisons aériennes. *Airinfo*, 28 juillet 2015. Consulté le 19/10/2015. Disponible sur : <http://urlz.fr/2yz1>

⁴⁰ BOUSSOIS, Sébastien. L'accord iranien sur le nucléaire, une révolution géopolitique pour la région et pour le monde. *GRIP*, 27 juillet 2015, p. 14. Consulté le 17/09/2015. Disponible sur : <http://urlz.fr/2q3e>

⁴¹ PREMONVILLE, Antoine-Louis de. Les fondements de la puissance iranienne. *Conflicts*, n° 6, juillet/août/septembre 2015, p. 58.

région de sa bonne foi concernant la question nucléaire et ses intentions pacifiques. Or, les intérêts iraniens résident dans une plus grande stabilité du Moyen-Orient, utile au développement de ses exportations non-pétrolières⁴².

Un bouleversement géostratégique à venir. La normalisation progressive des relations avec les Etats-Unis maintenant en marche renforcera probablement la puissance régionale de Téhéran⁴³. Cette situation n'est pas faite pour rassurer Israël, qui voit en cet « Amalek »⁴⁴ une menace persistante et qui conserve, malgré l'accord, une communication de crise mise en place dès 2012. Cela lui permet cependant d'obtenir de Washington des F35 supplémentaires, des systèmes anti-missiles pour renforcer le « dôme d'acier » et une meilleure coopération avec la CIA⁴⁵. L'inquiétude de voir Téhéran accéder à la « puissance de seuil »⁴⁶ pousse paradoxalement Tel Aviv à se rapprocher des pays arabes, au premier rang desquels **l'Arabie saoudite**. Bien que premier client de l'industrie américaine d'armement, cette dernière ne restera peut-être pas longtemps l'allié privilégié⁴⁷ des Etats-Unis dans une région où l'Iran détient une « puissance militaire à fort pouvoir de nuisance »⁴⁸. Rivaux sur les plans économique, géopolitique⁴⁹ et religieux, les deux pays sont engagés depuis plusieurs années dans une *proxy war* en Syrie et au Yémen, Riyad accusant par exemple Téhéran d'apporter son soutien aux rebelles houtistes. **Emirats arabes unis** et **Turquie** devraient également pâtir du retour de l'Iran sur la scène régionale, dans la mesure où ils ont profité jusque-là de son effacement pour y dynamiser leur influence économique. Il se peut donc que les années futures voient les réseaux d'alliance se redessiner, surtout que l'inclination de l'Iran pour se positionner comme un leader régional est ancienne. Tandis que, comme le constate Karim Bitar, « en 2015, Téhéran influence plusieurs capitales arabes »⁵⁰, l'Iran, en quête de coopération, est néanmoins devenu ces dernières années un allié privilégié de la **Russie**, notamment dans le cadre d'un partenariat de coopération militaire signé en 2001 et renforcé début 2015 pour les achats d'armements (les missiles antiaériens S-300, enfin livrables). Par ailleurs, en mars 2015, suite à l'embargo russe sur les produits agricoles européens, l'Iran et la Russie ont signé un contrat

⁴² *Ibid.*

⁴³ COVILLE, Thierry. Retour en force de l'Iran sur la scène internationale ?, *op. cit.*

⁴⁴ BOUSSOIS, Sébastien, *op. cit.*, p. 8.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 13.

⁴⁶ On parle de « puissance de seuil » lorsqu'un pays détient la technologie nécessaire à la fabrication d'un arsenal nucléaire, sans pour autant avoir débuté celle-ci. Le Japon serait dans cette situation.

⁴⁷ Le pacte du Quincy, signé en 1945 et renouvelé en 2005, fait de l'Arabie saoudite l'allié privilégié des Etats-Unis dans la région. Cet accord garantit notamment aux seconds un pétrole à bas coût, en échange de la protection de la famille Saoud (avant même celle du Royaume) vis à vis de ses ennemis extérieurs.

⁴⁸ PREMONVILLE, Antoine-Louis de, *op. cit.* Si le budget de la Défense iranien reste en deçà des standards d'une puissance capable d'assumer un conflit conventionnel, l'Iran possède toutefois un parc de missiles à courte et moyenne portée capables de frapper au Moyen-Orient et aux portes de l'Europe.

⁴⁹ En Syrie, par exemple, l'Arabie saoudite apporte son soutien aux groupes rebelles, tandis que l'Iran est un allié historique de Damas. De manière générale, les deux pays se disputent le leadership au Moyen-Orient.

⁵⁰ Cité par BOUSSOIS, Sébastien, *op. cit.*, p. 12.

important favorisant les exportations iraniennes en produits halieutiques et laitiers, ainsi que des transferts financiers. Après l'accord, c'est donc d'abord avec la Russie que de nouveaux contrats pétroliers ont été signés. Parallèlement, les relations économiques entre l'Iran et la **Chine** se sont aussi fortement développées depuis 2004, jusqu'à faire de la Chine depuis le début de la décennie le premier partenaire économique de l'Iran. La logique géopolitique contemporaine de ces dernières décennies ayant rapproché l'Iran de la Russie et de la Chine, la perspective d'un axe Moscou-Téhéran-Pékin (« un nouvel empire mongol »⁵¹ selon Flichy de La Neuville) aura certainement de quoi susciter l'inquiétude des Etats-Unis.

Un nouvel allié pour les Etats-Unis, à quel prix ?

Contrairement à des enjeux géostratégiques globaux ne tournant pas forcément en leur faveur (cf. *supra*), les Etats-Unis pourraient tirer des bénéfices concrets de l'accord, bien qu'il puisse s'agir, selon le chercheur à l'IRIS Karim Emile Bitar, d'un pari risqué : « Obama espère un scénario où l'Iran révolutionnaire deviendrait progressivement, de par son ouverture économique, une puissance plus raisonnée, qui l'aiderait à se retirer d'Afghanistan, à affronter Daech et à résoudre les crises irakienne et syrienne »⁵². Mais il faudra du temps avant d'y parvenir, même si les relations avec la Russie s'amélioreraient demain. Pour certains commentateurs d'outre-Atlantique, la perturbation du système d'alliance et d'équilibre américain au Moyen-Orient provoquée par le Plan d'action aura surtout un impact sur la confiance accordée jusque-là par des pays comme Israël ou l'Arabie saoudite. Or, cette confiance sera selon eux difficile à retrouver⁵³. Sur le plan national, hormis l'argument économique⁵⁴, on ne saurait oublier un aspect plus personnel pour Obama, très soucieux de son héritage politique, expliquant ainsi son activisme dans les crises et accords internationaux ces derniers mois. Car « son bilan international se résume en une énorme déception du peu de travail accompli pendant six ans »⁵⁵. Malgré ses imperfections, l'accord iranien est assurément pour Barack Obama « un aboutissement » personnel et un pas de plus vers le « monde sans armes nucléaires » pour lequel il milite depuis sa première investiture. Ce chemin accompli sous sa présidence est finalement consacré par le vote du Congrès, entérinant *in extremis* le 10 septembre dernier le texte du JCPOA. Néanmoins, malgré ou à cause de cet accord, le risque de prolifération au Proche et au Moyen-Orient perdure. Certains pays, parmi les alliés traditionnels des Etats-Unis (Arabie saoudite en tête), pourraient à terme se doter d'armes nucléaires pour se protéger de l'Iran, qu'ils estiment encore être une menace⁵⁶.

⁵¹ NAZET, Michel. L'Iran, la Chine, la Russie : des alliés de circonstance ? *Conflits*, n° 6, juillet/août/septembre 2015, p. 62-63.

⁵² Cité par BOUSSOIS, Sébastien, *op. cit.*, p. 10.

⁵³ HAASS, Richard N. 'Imperfect' Iran Accord Could Exacerbate Mideast Situation. *Council on Foreign Relations*, 14 juillet 2015. Consulté le 12/10/2015. Disponible sur : <http://urlz.fr/2wJZ>

⁵⁴ Les nombreuses entreprises américaines ayant fui au moment de la révolution islamique préparent déjà leur retour sur le sol iranien depuis l'accord intérimaire de 2013. COVILLE, Thierry, *op. cit.*

⁵⁵ DUNGAN, Nicholas. Administration Obama : un héritage qui s'inscrit sur le long terme ? *IRIS*, 9 septembre 2015. Consulté le 17/09/2015. Disponible sur : <http://urlz.fr/2q7U>

⁵⁶ HAASS, Richard N, *op. cit.*